

RAPPORT N° 406 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 SEPTEMBRE 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 16 au 23 septembre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été violemment battue dans les enceintes du campus de Kamenge de l'Université du Burundi par un Imbonerakure étudiant dans la Faculté de psychologie.

Le rapport déplore aussi le cas d'une personne qui est arbitrairement détenue au cachot du Service National de Renseignement (SNR) après avoir été enlevée sur la colline de Buringa en commune de Gihanga de la province de Bubanza et de trois (3) personnes qui ont été enlevées en mairie de Bujumbura.

1. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de dimanche 17 septembre 2023 vers 23 heures, Médard Nkeshimana, un travailleur de l'Université du Burundi comme veilleur de nuit, a été violemment passé à tabac jusqu'à perdre connaissance par un étudiant de cette institution universitaire connu sous le nom de Ferdinand Miburo, également membre de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

Selon des témoins, Ferdinand Miburo, étudiant de la Faculté de Psychologie en 3^{ème} année dans le campus de Kamenge, a battu le veilleur de nuit en lui accusant d'avoir laissé la porte ouverte.

Les mêmes sources ont précisé que des étudiants ont évacué la victime vers le Centre hospitalo-universitaire de Kamenge mais qu'ils ont dû la ramener au campus après le refus de son admission pour manque d'argent.

SOS-Torture Burundi a appris que Ferdinand Miburo a été arrêté le lendemain sur l'intervention du responsable du campus Kamenge et qu'il a été conduit au cachot de la commune de Ntakangwa pour une brève détention d'une journée car il a été libéré le 19 septembre 2023 pour reprendre les cours.

Elle demande aux autorités judiciaires de poursuivre Ferdinand Miburo pour les actes de torture infligés à Médard Nkeshimana et d'autres actes de persécution commis contre des étudiants non membres du CNDD-FDD qui lui ont été imputés dans le passé.

2. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : enlèvement suivi d'une détention arbitraire

- Dans la soirée de vendredi 15 septembre 2023, Alexandre Nindorera alias Buyoya a été enlevé par des policiers en uniforme alors qu'il se trouvait dans un bistro situé sur la colline et zone de Buringa de la commune de Gihanga, en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi) et l'ont conduit à bord d'une camionnette à vitres teintées vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, après plusieurs jours de recherche infructueuse dans plusieurs cachots de la province de Bubanza et de la mairie de Bujumbura, son épouse a finalement appris que son mari était détenu au cachot du quartier général du Service National de Renseignement (SNR). Bien qu'elle se soit rendue au lieu de détention pour s'enquérir de l'état de santé de son mari qui souffre d'une maladie chronique, elle n'a pas eu l'autorisation de le voir.

SOS-Torture Burundi demande à l'autorité du SNR de faire cesser les violations des droits humains qui sont imputées aux agents de service relevant de la

présidence de la République et d'engager des poursuites judiciaires contre leurs auteurs.

3. Cas d'enlèvements ou de disparition forcée

- Depuis la soirée de jeudi 14 septembre 2023, un homme connu sous le nom de Jean Marie Kazoviyo, résidant au quartier de Musama, zone de Kanyosha, commune de Muha, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi), est porté disparu.

Selon des sources en provenance de sa famille, vers 20 h 30 min, Jean Marie Kazoviyo a répondu à un appel téléphonique d'une personne qu'il allait rencontrer au bar Ethiopian situé au centre-ville de Bujumbura. Depuis ce jour, la famille de Jean Marie Kazoviyo n'a plus de nouvelles sur son sort.

- Dans la nuit de lundi 18 septembre 2023, Bosco Bitangaro et Bosco Muhimbare ont été enlevés dans un bistro situé dans la zone de Kamenge par des agents du SNR en tenue policière dirigés par le surnommé Rama et ont été conduits à bord d'un véhicule immatriculé HA 1602 vers une destination inconnue.

Depuis ce jour, Bosco Bitangaro et Bosco Muhimbare sont introuvables malgré des recherches sans succès effectuées par leurs familles dans tous les cachots de la mairie de Bujumbura.

SOS-Torture Burundi demande à l'administration générale du SNR de révéler le lieu de détention de Bosco Bitangaro et de Bosco Muhimbare et de mettre un terme aux enlèvements pratiqués souvent comme des méthodes d'arrestations arbitraires.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.